

D.2017.03.29.1.1

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS EN COMMUN
DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

Séance du 29 Mars 2017

1 - ELECTIONS

1.1 -DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SMTC AUPRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EPIC-TISSEO.

L'an deux mille dix-sept, le vingt-neuf mars à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

	PRESENTS	POUVOIR	ABSENTS EXCUSES
TOULOUSE METROPOLE			
ANDRÉ Gérard	X		
AUJOLAT Michel	X		
BRIAND Sacha	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 7.27 jusqu'au point 9.6 et du point 11.1 au point 11.5)
CARNEIRO Grégoire	X		
CHOLLET François		X (M.Briand)	
DEL BORRELLO Marc	X		
GRASS Francis	X		
KELLER Bernard	X	X (à M.Grass à/c du point 3.1)	
LAGLEIZE Jean-Luc	X		
LATTES Jean-Michel	X		
MARTI Marthe	X		
MOUDENC Jean-Luc	X		
TRAUTMANN Pierre	X		
TRAVAIL-MICHELET Karine	X	X (à M.André à/c du point 3.2)	
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL			
AREVALO Henri	X		
LAFON Arnaud	X		Empêché d'assister temporairement à la séance sans donner pouvoir après le point 2.1 et jusqu'au point 3.3 inclus
SITPRT			
BACOU Denis	X		
GUYOT Philippe	X		

Aux termes de l'article 4.1 de ses statuts, le conseil d'administration de la régie est composé de quinze membres désignés par le Comité Syndical, dont :

- **13** représentants nommés parmi ses membres,
- **2** représentants du Personnel.

Selon l'article R 1221-2 du code des transports, la durée du mandat des administrateurs est de trois ans.

Les membres du Comité Syndical ont été désignés par délibération du 16 mai 2014, leur mandat prendra fin au plus tard le 15 mai 2017.

Le SMTC doit donc renouveler ses représentants au sein de l'EPIC.

Il est proposé aux membres du Comité Syndical :

- de désigner pour représenter le SMTC au sein du Conseil d'Administration de la Régie :

- Marc DEL BORRELLO
- Francis GRASS
- Sacha BRIAND
- François CHOLLET
- Michel AUJOULAT
- Grégoire CARNEIRO
- Marthe MARTI
- Jean-Luc LAGLEIZE
- Pierre TRAUTMANN
- Karine TRAVAL-MICHELET
- Henri AREVALO
- Philippe GUYOT
- Jean-Michel LATTES

- et de désigner pour représenter le personnel de l'EPIC au sein du Conseil d'Administration de la Régie, MM. Jordan DESCOURTIS et Georges LLAONETTA.

Le Comité Syndical :

Entendu l'exposé de Monsieur le Président

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants :

ARTICLE 1 : DESIGNÉ en qualité de représentants du SMTC au sein du Conseil d'Administration de la Régie Tisséo :

- Marc DEL BORRELLO
- Francis GRASS
- Sacha BRIAND
- François CHOLLET
- Michel AUJOULAT
- Grégoire CARNEIRO
- Marthe MARTI
- Jean-Luc LAGLEIZE
- Pierre TRAUTMANN
- Karine TRAVAIL-MICHELET
- Henri AREVALO
- Philippe GUYOT
- Jean-Michel LATTES

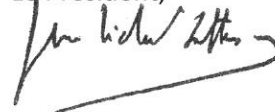
ARTICLE 2 : DESIGNÉ Monsieur Jordan DESCOURTIS et Monsieur Georges LLAONETTA en qualité de représentants du personnel de l'EPIC au sein du Conseil d'Administration de la Régie Tisséo.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que
dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Michel LATTES